



# Sommaire

2  
Édito

3  
**Travaux des commissions**

Voies et Réseaux  
Bâtiments  
Espaces publics  
Jeunesse Animation  
Administration & Gestion

10  
**Services Publics**

Mairie  
Médiathèque Municipale  
Agence Postale

11  
**Infos Communales**

État Civil  
Tarifs  
Gîtes communaux

13  
**Infos Externes**

La CCVG  
Eaux de Vienne  
Recensement citoyen  
SIMER  
Mission Locale

18  
**Associations**

26  
**Revue de Presse**

# Édito

**Chères Bouressoises,  
chers Bouressois**

L'année dernière à la même époque, j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre le covid.

Cette année ce sont les dépenses énergétiques et l'inflation dont il est question.

Le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités territoriales n'épargne pas Bouresse. Les coûts explosent dans de nombreux domaines.

L'augmentation considérable de nos dépenses de fonctionnement affecte directement notre volume d'investissement.

**Des mesures ont été prises pour maîtriser au mieux les coûts de l'énergie :**

- Extinction de l'éclairage public dès 21h au lieu de 23h ;
- Diminution du temps de fonctionnement des illuminations de fin d'année ;
- Amélioration de l'isolation (abaissement du plafond) et modification du système d'éclairage en LED plus résistant et plus lumineux à la mairie ;

Enfin la salle des Fêtes dont les travaux n'avancent pas comme prévu initialement. Des études sismiques ont été demandées par le bureau de contrôle pour renforcer la charpente.

L'isolation des murs et plafonds, le nouvel éclairage LED ainsi que l'installation d'une pompe à chaleur vont permettre de faire des économies d'énergies significatives.

Cette rénovation reste un beau et grand projet pour notre commune.

**Informations :**

Je vous invite à consulter régulièrement le panneau numérique (ou de télécharger l'application liée) le site internet ainsi que la page Facebook de la Commune.

Dans ce monde compliqué nous devons trouver collectivement et individuellement des raisons d'espérer du mieux, de vivre ensemble aussi harmonieusement que possible dans l'échange, le respect de l'autre, l'attention et le soutien que nous devons nous porter.

Je remercie nos associations et tous les bénévoles, forces vives de notre commune !

Je remercie les adjoints ainsi que les conseillers municipaux pour le travail collectif.

Merci aux agents pour qui la volonté n'est pas une option mais une nécessité.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une belle et bonne année 2024.

**Le Maire,  
Jean-Claude Luteau**



**Nous vous attendons le samedi 20 janvier à partir de 17h à la Maison des Associations afin de partager avec vous un temps convivial pour cette nouvelle année.**

Création graphique - Régie publicitaire - Impression : **EdiPublic (Groupe Ib-Médias)**

Chasseneuil-du-Poitou (Futuroscope) - Tél. 05 49 01 44 11 - [www.edipublic.com](http://www.edipublic.com) -

Agences : Poitiers - La Rochelle - Bordeaux - Nantes - Lorient - Mâcon

Directeur de publication et de rédaction : Mairie de Bouresse représentée par ses élus.

Crédits photos et illustrations : Mairie de Bouresse, ©Pixabay, ©Freepik, ©Rawpixel.com, ©Storyset, ©Pikisuperstar, ©Freepic.diller, ©Jcomp, ©Katemangostar.  
Document imprimé en CEE : 422 843 797 RCS et certifié FSC® C174460

Les erreurs ou omissions qui auraient pu subsister dans ce bulletin, malgré le soin et les contrôles de la Mairie ne sauraient engager sa responsabilité. Vos remarques ou suggestions sont les bienvenues pour une prochaine édition.

Pour votre santé, mangez 5 fruits et légumes par jour. Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière. Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé. Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



# Travaux des commissions

## Voies & Réseaux

### RUE DE LA LIBERTÉ

Annoncés dans notre dernière édition, les aménagements de la rue de la Liberté sont finis.

Il a donc été implanté 2 chicanes afin de limiter la vitesse des véhicules entrants et de créer des places de stationnement le long de la voie.



### LE POIROUX : ENFOUISSEMENT

Il y a quelques temps maintenant Sorégies nous avait sollicité afin de grouper des travaux sur le lieu-dit du Poiroux. A leur niveau ils souhaitent procéder à l'enfouissement du réseau électrique. A notre charge les travaux de rénovation du parc et l'enfouissement du réseau télécom. Il est donc prévu, outre l'enfouissement et le renforcement du réseau électrique basse tension, la pose de 3 mâts avec lanternes LED (plus performantes et plus économiques) et l'enfouissement du réseau télécom.

À terme, des travaux de voirie sont prévus afin de rénover l'ensemble de la chaussée et basculer l'évacuation des eaux de pluies par un caniveau central.

### ADRESSAGE

Nous en parlons aussi dans notre précédent bulletin. Les étapes de la création de l'adressage pour toutes les voies et maisons de la commune avancent.

A ce jour, tout le recensement est fini, la BAL (Banque d'Adresses Locales) est prête à alimenter la BAN (Banque d'Adresses Nationales) les différents devis sont réceptionnés et comparés. Les courriers d'informations aux habitants seront expédiés en début d'année. Nous espérons pouvoir réceptionner les marchandises dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC : ACTIVATION DES POINTS EP PERMANENTS

Sous l'influence de la sphère publique et afin de participer à l'élan collectif en matière d'économie d'énergie lors de l'hiver dernier ; et en raison de la forte hausse des tarifs électriques il a été fait le choix de réduire l'amplitude horaire de l'éclairage public avec une extinction totale dès 21 heures.

Depuis il a été fait le choix de réactiver certains points d'éclairage publics en permanent. Il s'agit des points lumineux basés à des carrefours ou lieux précis où l'éclairage doit être maintenu afin de garantir la sécurité.

### ARRIVÉE DE LA FIBRE SUR NOTRE TERRITOIRE

La fibre optique a pour but, pour les plus connectés, de rendre les services numériques plus performants.

Sur une grande partie du bourg des logements sont déjà éligibles à la Fibre, des travaux complémentaires sont en cours pour le déploiement dans les lieux-dits.

#### Comment savoir si mon domicile est éligible à la fibre ?

Pour connaître l'éligibilité de votre logement, aller sur <https://cartefibre.arcep.fr/> et renseigner votre adresse précise.

Pour vous informer, vous pouvez aussi consulter ce site gouvernemental : <https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit>  
**PRÉCISION IMPORTANTE** : il se peut que les fournisseurs d'accès organisent des campagnes de démarchage téléphonique ou en porte à porte. Ce démarchage n'est qu'une prise de contact qui pourra aboutir vers un rappel du service client. Aucune prise de commande ou de coordonnées bancaires ne pourra se faire lors de ce démarchage.

### VOIRIE COMMUNAUTAIRE

En 2023 la CCVG (Communauté des Communes de Vienne et Gartempe) a mené 2 opérations :

- VC 101 (de la Gailloche à la RD 101) travaux de curage des fossés, désasement d'accotements, reprofilage pour un montant total de 28 675 €
- PATA sur l'ensemble de la voirie dite communautaire.

Info technique : le PATA (Point A Temps Automatique) est une technique qui a pour objet la réparation des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface comme nids de poules, arrachements ou faïençages

### PROGRAMME NATIONAL PONTS



La Commune s'est inscrite au Programme Nationale Ponts 2. Celui-ci, piloté par le Cerema, accompagne les collectivités pour recenser et évaluer les ouvrages communaux dans un premier temps, puis développe des dispositifs de financements des réparations. Les diagnostics devraient s'étaler sur 2024 et 2025. Il a été

inscrit 2 ponts dans ce dispositif : le pont de la Dive sur la rue des Ecoles et celui sur la route de Brion « Au champ au bœuf ».

### PROJET : RUE DES PLATANES 2025

Les différentes voies, permettant d'accéder au bourg, ont toutes été reprises. Il ne restait plus que la Rue des Platanes. À l'horizon 2025, les travaux de réaménagement devraient être engagés. Actuellement, les élus planchent sur la recherche du cabinet de maîtrise d'œuvre, sur la procédure d'information aux riverains, sur les levés topographiques et sur le PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie). Ces travaux feront l'objet d'information dans nos prochaines éditions. Affaire à suivre !

## Bâtiments

### SALLE DES FÊTES : C'EST LE PROJET DU MANDAT !

Vous avez eu dans le bulletin précédent le résumé de la phase préparatoire des travaux. Voici ci-dessous le résumé de la phase travaux. Nous avons connu au cours du chantier quelques « déboires » que nous allons vous présenter ici de manière concise.

Les entreprises ont reçu la notification par ordre de service du démarrage du chantier au 02/05/2023 avec 7 mois de délai d'exécution. Tout a donc bien commencé à la mi-juin, puis ...

- Fin juin, la dépose des faux plafonds a révélé de la poussière, la procédure de retrait pour « présence d'amiante » a donc été déclenchée par l'entreprise titulaire du lot. Le chantier était donc stoppé le temps de mettre en place l'hermétisation complète du bâti, de procéder aux avenants nécessaires pour changer l'attributaire du lot par un désamianteur, procéder aux divers prélèvements et en attendre les résultats etc ... fin juillet les résultats tombent : AUCUNE fibre d'amiante détectée. Il s'agissait de la poussière « normale » accumulée depuis les années 70 ....
- Mi-juillet, il a été préconisé de refaire des calculs de port de charges sur la charpente (après avoir déjà dû faire un diagnostic de charpente). Nous avons donc mandaté, à nouveau un prestataire afin de faire les calculs et nous transmettre son rapport, que nous avons obtenu le 20 septembre dernier. La charpente n'avait donc plus besoin d'être changée mais nous devons prévoir l'installation de renfort, et un nettoyage avant la mise en peinture.
- Fin-juillet, la protection installée afin de prémunir l'ensemble de la pluie s'est avérée défectueuse. Nous avons alors subi un dégât des eaux (lorsque la toiture était démontée) le parquet a donc été inondé et s'est déformé. Une expertise a été menée par les assurances des diverses parties et la procédure suit son cours.

Pendant cet arrêt de chantier nous avons pu réaliser la reprise du réseau d'eaux usées de la cuisine et des eaux pluviales. Tout est dorénavant aux normes.

Depuis la mi-octobre le chantier a repris, la couverture et la charpente sont maintenant opérationnelles. S'en suivront tous les travaux intérieurs. La réception de chantier est fixée au mois de mars.



### MAM

Annoncée sur le bulletin précédent, la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) va ouvrir ses portes. Les travaux se sont échelonnés sur le dernier trimestre 2023.

A l'heure de la rédaction de ces quelques lignes, les dernières autorisations sont

en cours d'obtention. A suivre après cette phase de travaux, la reprise en maçonnerie des murs mitoyens aux anciens garages, qui ont été démolis pour laisser place nette et offrir du stationnement.

L'association « Drôles de MAM » porteuse du projet vous accueillera dans ses nouveaux locaux courant janvier 2024.

➤ Pour tous renseignements vous pouvez les contacter par message à [drolesdemam86@gmail.com](mailto:drolesdemam86@gmail.com) ou par téléphone au 06 82 08 43 05 / 06 52 48 82 81



### LOGEMENTS SOCIAUX

Les logements sociaux situés dans la rue des Écoles vont faire l'objet d'une remise en état général sur l'année 2024. Les travaux seront pour majorité menés par nos agents.

### MAIRIE

Le secrétariat de Mairie a lui aussi bénéficié de travaux afin d'en améliorer la performance énergétique. Le plafond a été baissé (pour diminuer l'espace à chauffer) les éclairages ont été modifiés par des panneaux LED, là aussi plus performants en termes de luminosité et moins énergivores.

Dans le même esprit, un recensement dans tous les bâtiments communaux a été réalisé, afin de prévoir les transformations d'éclairage possibles.

### APC



Notre bureau de poste communal a refait peau neuve. Sous convention avec La Poste, il a été convenu la rénovation intérieure (peinture murale) le changement

des radiateurs par des plus récents et plus performants et la pose de panneaux LED pour l'éclairage. Les travaux ont été réalisés en interne par nos agents, aidés d'un conseiller municipal. La Poste a fourni les matériaux de peinture et le nouveau mobilier.

### EN RÉFLEXION

Lors de l'acquisition des biens des héritiers Charpentier par la commune, l'un des bâtiments y accueille la MAM (voir précédemment) et le deuxième situé dans la Grand'Rue est actuellement inoccupé. Les élus sont en réflexion sur le devenir de ce bâti.

Potentiellement il pourrait y être fait, après division de l'espace et un aménagement pertinent, du locatif ou plus largement une réhabilitation... Affaire à suivre !

## Espaces Publics

### CIMETIÈRE

Les portes d'accès au cimetière ont été repeintes au cours de l'année par notre service technique.

À noter : à l'avenir lors de l'intervention des agents pour l'entretien du cimetière, celui-ci ne sera pas accessible au public. Nous souhaitons garantir ainsi la sécurité de tous en évitant la projection de végétaux, et leur laisser le temps de procéder au nettoyage inhérent au débroussaillage. L'ensemble ne peut bien évidemment pas se faire en une seule journée !

### CONCOURS DÉPARTEMENT VVF

La commune depuis quelques années maintenant participe au concours départemental des « Villes et Villages Fleuris ». L'année dernière (2022) la commune a obtenu le 4<sup>e</sup> prix Départemental (ex-aequo avec la commune de Saint-Savin) dans la catégorie commune de 500 à 999 habitants. A l'heure de la rédaction de cette édition du bulletin nous n'avons pas connaissance des résultats du concours 2023.



### PLANTATIONS

Au cours de l'année, il a été fait des plantations.

Des rosiers ont été implantés en pied de mur du cimetière. A l'intérieur, une citerne d'eau a été installée afin de limiter les trajets avec le port de charges des arrosoirs. Elle a été agrémentée d'un chèvrefeuille qui devrait disperser d'ici peu sa délicate odeur.

A l'étang une haie vive a été réalisée par notre service technique ainsi qu'un chêne (don du Syndicat Energie Vienne pour le centenaire du syndicat).

Il a été fait don par ce syndicat de 4 chênes en tout, les autres ont été mis sur le parking PL de la rue de Guerting. Il faudra cependant quelques années avant de pouvoir se garer à l'ombre. Le boulodrome a été agrémenté de sapins.



## Jeunesse animation

### L'ÉCOLE PUBLIQUE « LES BAUMIÈRES »



Ambiance particulière pour cette rentrée scolaire à l'école publique, déjà pour les plus petits qui découvraient un nouvel univers mais aussi pour les plus grands, qui eux découvrent de grands changements ; en effet

l'ensemble des 43 élèves se retrouve dans seulement 2 classes avec une nouvelle équipe enseignante composée de Madame Elodie Pastor directrice et professeur des petits de la PS au CP et de Madame Lorène Costa pour les 24 élèves du CE1 au CM2. Elles seront aidées dans leur fonction par Madame Desmazières AVS et nos Atsem Isabelle et Amandine toujours fidèles au poste.

N'oublions pas Gladys à la cantine qui remonte le moral avec d'excellents repas « maison ».

Il est vrai que pour beaucoup la perte d'une classe a laissé un goût amer mais que faire contre une décision injustifiée et sans argument ; pourtant Maire en-tête, Conseil Municipal, Parents

d'élèves, nombreux bouressois ont tout tenté mais c'était « David contre Goliath »... Coup de chapeau à tous pour cette mobilisation.

Une page se tourne mais l'école est toujours là et nul doute que la qualité de l'enseignement dispensé par notre nouvelle équipe permette l'éducation scolaire, intellectuelle, civique de nos enfants !!

La Commune, l'APE seront toujours là pour répondre du mieux possible aux demandes des enseignants et des enfants.

La commission scolaire

### LES TEMPS D'ANIMATIONS PÉRISCOLAIRE (TAP)



En partenariat avec la MJC 21, les enfants bénéficient des temps d'activités tout au long de l'année scolaire encadrés par des animateurs et nos ATSEM, tels que :

- Cirque
- Jeux sportifs et collectifs
- Eveil corporel
- Petits bricolages
- Jardin et environnement
- Jeux en anglais et en bois

## Travaux des commissions

Les enfants sont forces de proposition (Expériences scientifiques, Voketball, Flat Ball); il en sera tenu compte lors des prochaines programmations.

Pour rappel l'état octroi **50€ par enfant** et par année scolaire, le coût annuel représente environ 14 000,00 € pour la commune pour 45 enfants.

### CONTRAT CLAS



Cette année le CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) a encore eu un franc succès ! Huit jeunes de la commune sont venus les lundis de 17h00 à 18h30

accompagnés de deux bénévoles Didi et Annick ainsi que d'une animatrice de la MJC21. La séance débute par un temps convivial propice pour échanger sur le vécu de la journée accompagnée par les merveilleux goûtes préparés par nos superbes bénévoles, puis se poursuit par un temps de travail.

Des temps conviviaux ont également été proposés par la référente Famille de la MJC21 afin de favoriser la relation parents/ados.

Pour cette année 5 jeunes y sont inscrits. Annick a laissé sa place à Christian. Nous la remercions pour tout ce temps donné à nos ados.

### CHANTIER LOISIRS 2023



7 jeunes ont participé au chantier loisirs qui s'est déroulé du 17 au 21 juillet, encadrés par Marine Boulho, animatrice de la MJC 21. Ils ont réalisé une boîte à livres, refait les peintures dans la cour de l'école et créé un hôtel à insectes avec Fred, animateur missionné par le CPIE de Lathus.

Merci à Sandrine et Romuald de leurs avoir permis de visiter le refuge LPO au lieu-dit Le Verger où la nature et la biodiversité prédominent et aussi de déguster les miels maison. La semaine de chantier s'est clôturée par une sortie à O'gliss Park en Vendée.

### LUDOTHÈQUE « PARENT'HÈSE LUDIQUE »



Animatrice et vendeuse de jeux de société depuis 2 ans, ma ludothèque est une vraie mine d'or pour les petits et les grands.

J'ai décidé de vous en faire profiter.

Vous en avez assez d'acheter des jeux pour vos enfants ou pour vous et qu'ils restent au placard à prendre la poussière : Optez pour la location !

Les avantages : testez pleins de nouveaux jeux, louez des jeux en fonction de vos envies et également selon l'âge de vos enfants.

Je vous propose chaque mois d'emprunter 2/3 ou 4 jeux de société, éducatifs, puzzle ou de plein air pour jouer, partager un moment avec vos enfants ou vos amis.

### Comment ça marche ?

Un catalogue d'environ 130 jeux de société, éducatifs, puzzle et de plein air régulièrement mis à jour est à votre disposition (sur demande). Vous choisissez la formule qui correspond à votre famille et je vous accueille sur rendez-vous à Bouresse ou chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois à la Médiathèque, pour venir chercher les jeux.

### Calendrier prévisionnel 2024 :

13 janvier, 10 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1<sup>er</sup> juin, 6 juillet, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre



Renseignements et réservations au **06 18 51 16 16** ou par mail à : [parentheseludique@gmail.com](mailto:parentheseludique@gmail.com)

### FÊTE COMMUNALE & ASSOCIATIVE



Un grand succès lors de notre Fête Communale. Cette année nous avons accueilli pour les grands et les petits : une structure gonflable, une maquilleuse (Laudela'Art), un concours de peintre, la Banda de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, la Country de Queaux, le spectacle de la Bouli' « la cuisine » et pour clôturer cette journée bien animée un FEU d'artifice qui a émerveillé tout son public.

Encore un GRAND GRAND MERCI à tous nos bénévoles sans qui cette journée ne pourrai pas avoir lieu.

### ESPACE FITNESS & PARCOURS SANTÉ

Avec la volonté de promouvoir l'exercice physique et le sport en général la commission planche sur 2 projets. Les membres souhaitent dans un premier temps créer un espace Fitness et ensuite un parcours de santé

Ce projet pour lequel une subvention a été attribuée par l'Agence Nationale du Sport va permettre l'implantation d'agres (stepper, vélo elliptique, twitter, porteur etc ....) sur un espace aménagé et de plein air. L'implantation est prévue proche de l'aire de loisirs (foot, boulodrome et aire de jeux).

Le parcours de santé se définit par des boucles balisées avec des kilométrages différents, à faire à pied (balade course) ou en vélo. Le départ de ces boucles serait proche de l'espace Fitness qui pourrait donc aussi être utilisé comme un espace d'échauffement.

### ANIMATIONS DIVERSES

• **Octobre Rose & Movember** : En association avec la Ligue contre les Cancers, la commune change de couleur. Sensibiliser ses habitants est l'une des volontés des élus.

• **Les illuminations de Noël** : Pour la 1<sup>re</sup> fois, le bourg de Bouresse n'a pu s'illuminer complètement. Nous avons suivi les recommandations nationales en termes d'économies d'énergies. Pour autant la place des Halles s'est recouverte de blanc, d'objets en bois et d'illuminations solaires, pour faire perdurer la magie de Noël.

- **Soirée de l'astronomie** : devant un large public, le 30 août dernier, l'intervenant de l'association Espéranto a transmis et partagé son savoir sur l'astronomie. Le temps dégagé a permis l'observation en extérieur.



- **Ultra Run France Tour** : La commune a reçu ce grand sportif, qui lors de son trail à travers la France, a choisi de faire étape sur la commune. C'était sa 12<sup>e</sup> étape sur 100 ! Ce défi, de taille, avait pour but de collecter des fonds pour une association ou une fondation de chaque région. Il souhaitait aussi homologuer un record du monde. (Voir l'article en revue de presse)



## Administration & Gestion

### FINANCES

#### RAPPORT ANNUEL SUR LES FINANCES

##### Compte Administratif 2022

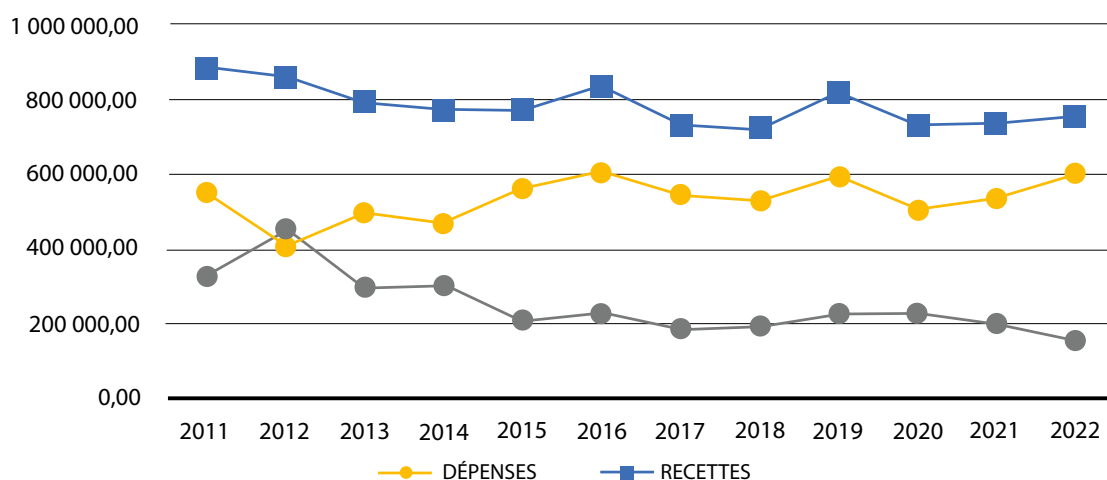
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 601 124,17€ pour un montant de recettes de 755 529,50€.

Soit un résultat de l'exercice 2022 excédentaire de 154 405,33€

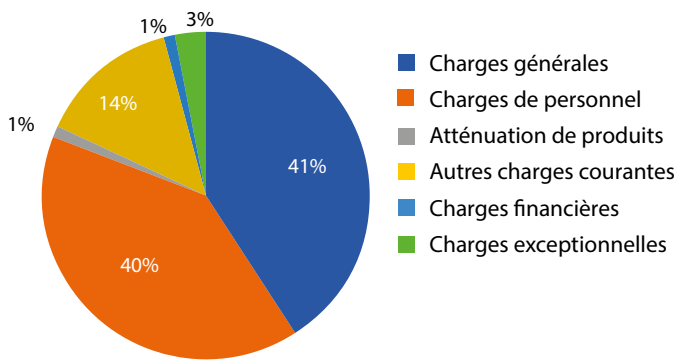
Compte tenu de l'excédent cumulé fin 2021 de 496 234,62€

**Le résultat final cumulé sur la section de fonctionnement au 31 décembre 2022 est de 650 639,95€.**

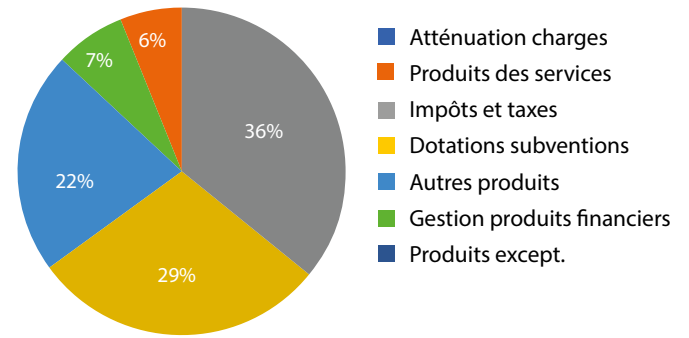
#### Représentation de la section de Fonctionnement de 2011 à 2022



Dépenses 2022



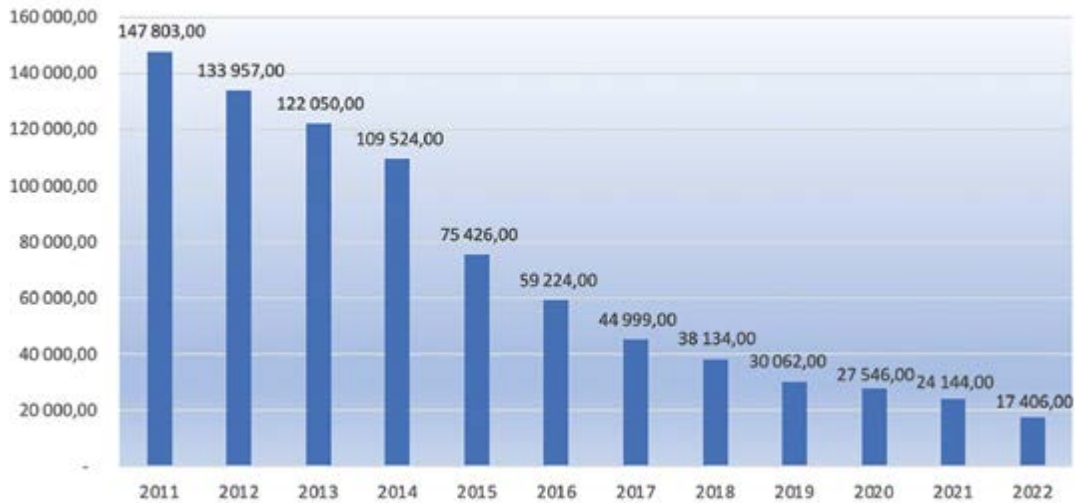
Recettes 2022



Commentaires :

- Dotations de l'Etat : baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) cette **recette a été divisée plus de 6 fois en 10 ans**
- Augmentation des revenus des immeubles
- Stabilité des recettes fiscales (**Taux votés à l'identique par la commune depuis plusieurs années**)

Dotation Globale de Fonctionnement



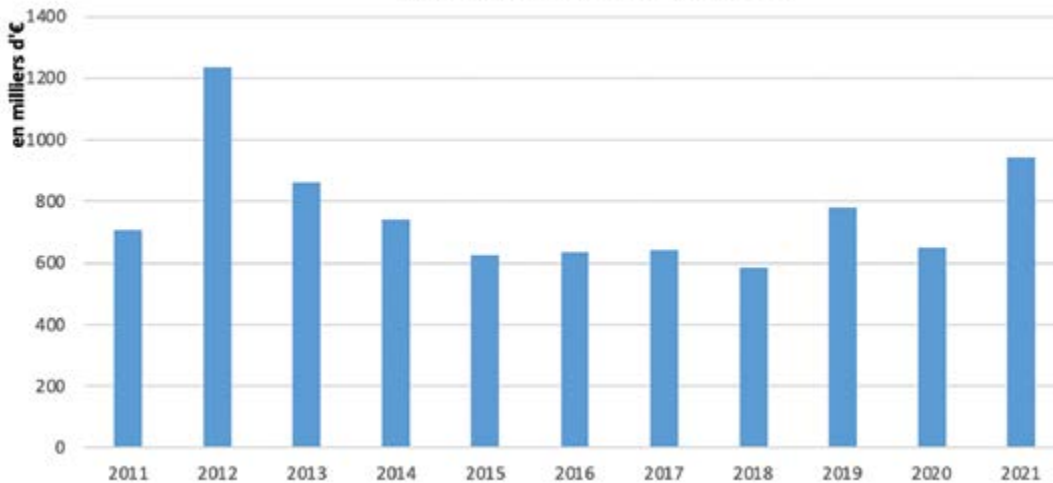
L'Investissement pour l'année 2022 :

TRAVAUX & INVESTISSEMENT : 212 048 €  
 REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS EN CAPITAL : 32 790 €

Le Fonds de roulement

Le fonds de roulement correspond à la situation nette des finances de la commune au 31 décembre de l'année.

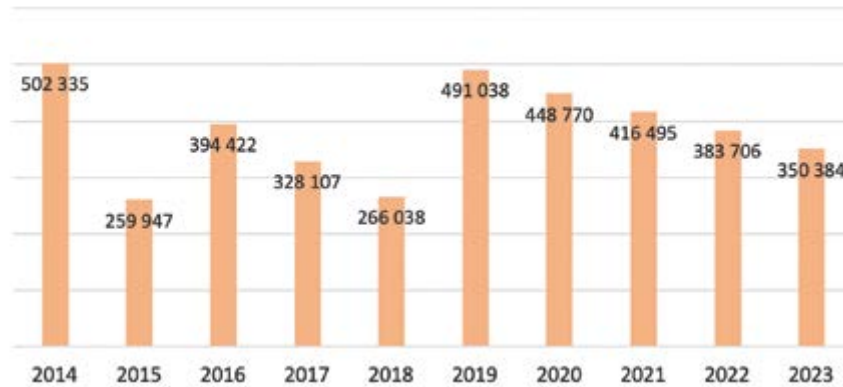
Evolution du fonds de roulement



A l'heure de la rédaction de cette page, les chiffres de 2023 ne sont pas parus par les services de l'état.

## La dette

## Evolution de l'encours au 31/12/23



Commentaire : signature d'un nouvel emprunt en 2019 pour le financement du projet de l'Ilot des Halles.

## ACQUISITIONS

Au cours de l'année 2023, la commune a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur, plus maniable et adapté à tous les travaux de la commune. Ce nouvel outil vient en remplacement de celui acquis en 1998 ... 25 ans de bons et loyaux services !

La réception et la mise en service ont été faites en présence d'élus et des employés municipaux, par le commercial des établissements Robin.»



La cantine a été dotée d'un nouveau fourneau gaz 4 feux. Celui-ci est plus performant en termes de consommation gaz et permet des cuissons simultanées.

## GESTION DU PERSONNEL

Après plusieurs tentatives de demandes de nomination au grade de Rédacteur en promotion interne, l'agent communal en poste a enfin été positionnée sur la liste d'aptitude établie par le Centre de Gestion. Le conseil municipal a suivi la proposition et a procédé à la nomination.

## PROCÉDURE PÉRIL IMMINENT

Après une longue procédure administrative il a enfin été mis en sécurité la Grand'Rue. La menace d'effondrement du bâti en état d'abandon manifeste au 10 de cette rue, pesait de plus en plus.

Il a donc été autorisé par le tribunal la démolition de la maison et l'évacuation des gravats. A ce jour les riverains peuvent disposer de places de stationnement. S'en suit une procédure de recouvrement afin que la commune soit remboursée par le propriétaire des lieux. A terme la commune pourra s'engager dans une procédure de reprise de bien sans maître.

## CENTRALE AGRIVOLTAÏQUE

Un projet de 2 centrales agrivoltaïques au sol a été présenté par la société ZE Energy. Il fait partie d'un projet global sur 13 exploitations réparties sur 6 communes.

Les 2 zones d'aménagement identifiées et actuellement exploitées se situent sur le Puisnard et sur le Coudret.

Le projet, conforme à la loi AER, permet une co-activité agricole dans le parc solaire.

Des mesures paysagères sont prévues pour l'intégration des projets dans le paysage avec un impact visuel minimal.

Ce projet sera générateur de retombées économiques pour les exploitants, la commune, la CCVG et aussi le Département. Les services de l'état, compétents en la matière, instruiront le dossier.

## EAUX DE VIENNE : STATION D'ÉPURATION ET LAGUNE

Le syndicat Eaux de Vienne mène depuis le début de l'année le projet de construction de la nouvelle station d'épuration. Avec la consultation publique et la conclusion des marchés de travaux sur le premier semestre et les travaux sur le deuxième. Cette nouvelle station d'épuration filtre sera composée de bassins successifs, plantés de roseaux, d'une capacité de 430 EH (Equivalent Habitants). Fin Novembre, les bassins étaient en cours de remplissage. Les travaux devraient être terminés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Concomitamment à la construction de la nouvelle station d'épuration, Eaux de Vienne a mené une réhabilitation de lagunes, dont celle située à la Grasse. Les travaux ont démarré début juillet et devraient prendre fin en décembre.

## VISITE DU SÉNAT

Dans la dernière édition du bulletin, il avait été relaté la visite dans notre commune du sénateur M. Belin. A cette occasion il avait émis le souhait de nous recevoir en retour au palais du Luxembourg (siège du Sénat).

C'est donc une délégation bouressoise composée d'élus, d'agents et conjoints qui s'est présentée à Paris le mercredi 25 octobre dernier. Cette journée riche en découvertes fut largement appréciée de tous.

Notons, afin d'éviter toute suspicion, que chaque personne a payé sa participation (train, repas ...) et que rien n'a été payé sur le denier public.



# Services publics



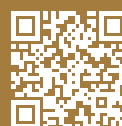
## MAIRIE DE BOURESSE

6 rue des Halles - 86410 Bouresse

☎ 05 49 42 73 10 - ✉ [contact@bouresse.fr](mailto:contact@bouresse.fr) - 🌐 [www.commune-bouresse.fr](http://www.commune-bouresse.fr)

### Horaires d'ouverture :

lundi et mardi 9h-12h et 14h-17h  
mercredi 9h-12h et 14h-16h  
jeudi et vendredi 9h-12h



## LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

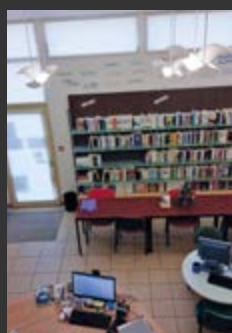


vous propose un large choix de lecture (romans de toutes natures, albums, bandes dessinées, revues, lecture large vision, etc...) et fait son maximum pour satisfaire l'ensemble des lecteurs.

Avec le support de la Bibliothèque Départementale de la Vienne et le passage de ses navettes, il est possible de déposer des demandes d'ouvrage spécifique.

**Le tarif des adhésions reste le même :** Individuelle 5 € / Famille 10 € / Associative 20 €.

Les nouveaux lecteurs et donc adhérents sont les bienvenus...



### Horaires d'ouverture :

Mardi : 14h - 18h  
Mercredi : 13h - 18h  
Jeudi & Vendredi : 15h - 18h  
Samedi : 9h - 12h

📍 8 rue des Halles 86410 Bouresse  
☎ 05 49 59 72 95  
✉ [mediatheque.bouresse@orange.fr](mailto:mediatheque.bouresse@orange.fr)

## L' A. P. C. DE BOURESSE (AGENCE POSTALE COMMUNALE)

### Horaires d'ouverture :

lundi, mardi et jeudi : de 9h30 à 12h  
mercredi et vendredi : de 9h30 à 12h et de 15h à 17h  
samedi de 10h à 12h



### Vos possibilités financières :

- \* dépôt et retrait d'argent (espèce ou chèque) sur votre CCP ou votre Livret A.
- \* virement d'un compte postal vers un autre compte postal ou vers une banque extérieure.

### Vos possibilités d'achats :

- \* timbres, timbres de collections, timbres suivis, stickers suivis...
- \* pièces de collection de la monnaie de Paris,
- \* enveloppes diverses affranchies (sécurisées ou non),
- \* lettre recommandée mobile (facile, à faire chez soi muni de votre smartphone, tablette ou pc),
- \* chronopost et colissimo en différents formats,
- \* CARTES CADEAUX de 20 à 150 €

### Vos possibilités d'envois ou de distributions :

#### ENVOIS :

- \* tous courriers normaux, recommandés ou suivis.
- \* tous colis soit en colissimo ou faits par vous-même (ne pas mettre de papier autour de votre colis sinon taxe supplémentaire).

#### Départ du courrier à midi tous les jours même le samedi

#### RETRAIT DE COLIS :

Pour le retrait des plis ou colis en recommandés, vous devez vous présenter à l'Agence Postale munis de l'avis de passage du facteur ET votre carte d'identité.

Pour ceux remis à un tiers, vous devez compléter la procuration au dos de l'avis de passage et la tierce personne se présente munie de cet avis, sa carte d'identité et la vôtre.

**CHANGEMENT D'ADRESSE :** Il faut vous présenter avec toutes les personnes du foyer munies de leurs cartes d'identités. Différentes solutions vous seront proposées.

**LE PETIT SERVICE EN + :** une TABLETTE connectée est à votre disposition sur place pour consulter gratuitement le site de la Banque Postale et un certain nombre de sites publics (allocations familiales, paiement des amendes en ligne sécurisé, pôle emploi, sécurité sociale etc...)

**Une question - une possibilité !!!**

4 rue des Halles 86410 BOURESSE  
☎ 05 49 36 84 04 - ✉ [ap.bouresse@laposte.fr](mailto:ap.bouresse@laposte.fr)

# Infos communales

## État civil



Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 30 novembre 2023, nous avons enregistré **6 naissances ; célébré 1 mariage et 2 PACS. Nous avons également consigné 4 décès.**

*En adéquation avec la réglementation générale de protection des données (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018, nous ne publions plus l'état civil « nominativement », nous avons donc opté pour un récapitulatif global.*

## Tarifs

### TARIFS DE LOCATION des Salles

| Salle des Fêtes             | Commune | Hors Commune |
|-----------------------------|---------|--------------|
| Salle uniquement            | 115 €   | 300 €        |
| Salle + cuisine             | 150 €   | 350 €        |
| Salle + cuisine + vaisselle | 200 €   | 400 €        |
| Cuisine seule               |         | 45 €         |
| Vaisselle seule             |         | 40 €         |
| Sonorisation                |         | 80 €         |
| Maison des Associations     | Commune | Hors Commune |
| Week-end                    | 80 €    | 160 €        |
| Journée (24h)               | 55 €    | 110 €        |
| Demi-journée                | 45 €    | 90 €         |
| Sonorisation                |         | 20 €         |

### TARIFS PÉRISCOLAIRES

|                                           |        |
|-------------------------------------------|--------|
| Cantine : repas enfant                    | 3.00 € |
| Cantine : repas adulte                    | 3.70 € |
| Goûter                                    | 0.75 € |
| Garderie matin-soir<br>(prix par ½ heure) | 1.00 € |



| TARIFS DE LOCATION des gîtes<br>(charges comprises) pour 7 nuits                          | Gîte du Séchoir | Gîte du Fournil |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Très Haute saison et Haute saison                                                         | 460.00 €        | 260.00 €        |
| Moyenne saison et Basse saison                                                            | 410.00 €        | 230.00 €        |
| Vacances scolaires (or Haute saison)                                                      | 410.00 €        | 230.00 €        |
| Forfait ménage Particulier<br>(tarif pour 2 semaines consécutives maximum)                | 90.00 €         | 65.00 €         |
| Forfait ménage Entreprise<br>(tarif pour 2 semaines consécutives puis 1/2 tarif /semaine) | 110.00 €        | 80.00 €         |
| Location linge de lit - toilette                                                          | 50.00 €         | 35.00 €         |

## Nos gîtes communaux

### LE SÉCHOIR

Aménagé dans un ancien séchoir à tabac, gîte climatisé de 70 m<sup>2</sup> aménagé sur 2 niveaux. Au rez-de-chaussée : vaste pièce de vie lumineuse (espace cuisine, salle à manger et salon), salle d'eau et sanitaires. A l'étage : 1 chambre (1 lit 140) et 1 chambre (2 lits 90), petit espace lecture sur le palier. Ce gîte à la décoration contemporaine ouvre sur une vaste cour avec préau et son jardin enherbé dans le fond de la cour, entièrement clos de mur.

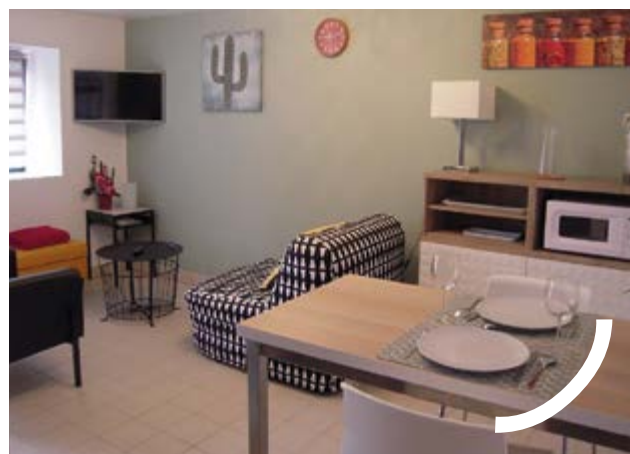


### LE FOURNIL

Situé à côté du Gîte du Séchoir, le gîte du Fournil est un nid douillet aménagé et climatisé pour 2 personnes. Au rez-de-chaussée, se trouve la pièce de vie ainsi que la salle d'eau avec les sanitaires. A l'étage, la chambre en mezzanine (2 lits 90) et la buanderie. Une petite terrasse est aménagée devant le gîte avec du mobilier de jardin et la possibilité de garer une voiture.

Un mandat de gestion a été signé avec Gîtes de France, les réservations passent par leur centrale de réservation (05 49 37 19 77).

Vous pouvez consulter les fiches descriptives à cette adresse : <https://www.gitesdefrance-vienne.com>



# Infos externes



## La Communauté de communes Vienne & Gartempe

### RÉNOVATION DE L'HABITAT

#### LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION : FRANCE RÉNOV'

La Communauté de communes Vienne & Gartempe porte, avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, un Espace Conseil France Renov', dont l'animation est confiée à l'association SOLIHA Vienne.

Ce service public, à la disposition de tous, renseigne sur les économies d'énergie et sur les aides financières mobilisables pour obtenir un logement plus confortable et plus économe.

Les conseillers France Renov' de SOLIHA Vienne répondent à vos interrogations et vous accueillent lors de permanences à Montmorillon ou à Lussac-les-Châteaux sur rendez-vous. Ce service public vous permet de bénéficier de conseils neutres gratuits et indépendants.

Si vous êtes éligibles aux dispositifs d'aides aux travaux mis en œuvre sur le territoire de la Communauté de communes Vienne & Gartempe, les conseillers France Renov' vous orienteront vers les opérateurs dédiés.



Contact : ☎ 05 49 61 61 91 - ✉ [francerenov.vienne@solihavienne.fr](mailto:francerenov.vienne@solihavienne.fr)

### ATELIERS NUMÉRIQUES

#### DÉCOUVREZ LES ATELIERS NUMÉRIQUES GRATUITS DE LA CCVG POUR VOUS GUIDER PAS À PAS DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE



La Communauté de Communes Vienne et Gartempe est ravie d'annoncer le renouvellement de son service pour les trois prochaines années avec le service des Conseillers Numériques.

Notre mission ? Vous accompagner au quotidien pour vous permettre de maîtriser l'utilisation de vos outils numériques (tablettes, smartphones, ordinateurs) rendant ainsi la technologie accessible à tous.

Au cours de nos deux premières années, nous avons pris le temps de vous rencontrer et d'identifier vos besoins. Forts de cette expérience, nous sommes maintenant fiers de vous présenter un programme complet. Nous avons adapté notre approche pour répondre plus précisément à vos attentes.

Nos ateliers numériques se déroulent sur votre commune ainsi que sur d'autres municipalités du Territoire. Que vous soyez novice ou que vous cherchiez à approfondir vos connaissances, ces ateliers sont collectifs, gratuits, sans réservation et ouverts à tous.

Vous ne pouvez pas vous déplacer et vous êtes en mesure de participer à une visio ? Nous pouvons planifier des accompagnements spécifiques. Si vous ne l'êtes pas, nous ferons le nécessaire pour vous permettre de maîtriser cette activité, comme pour le reste des thématiques de nos parcours d'accompagnements.

Pour plus d'informations ou pour rejoindre nos ateliers numériques gratuits, n'hésitez pas à nous contacter :  
☎ 05 49 91 87 95 - ✉ [conseillers.numeriques@ccvg86.fr](mailto:conseillers.numeriques@ccvg86.fr)



Rejoignez-nous dans l'aventure et découvrez tout ce que le monde numérique a à vous offrir !



### BON VACANCES : UNE AIDE POUR LES CAMPS D'ÉTÉ

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe offre un bon-vacances de 50 € aux enfants de son territoire qui participent à un camp d'été au CPA Lathus.

Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août au CPA Lathus.

Les bons sont à demander/retirer auprès de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

Depuis plusieurs années maintenant la Commune de Bouresse conventionne avec les 2 partenaires afin d'aider au financement sur la même base tarifaire des camps d'été de nos jeunes.

## Eaux de vienne : bientôt une agence en ligne

### NOTRE AGENCE EN LIGNE DOIT VOIR LE JOUR EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2024.

L'objectif ? Faciliter les démarches des abonnés grâce à de nouvelles fonctionnalités, accessibles 24 heures sur 24, sur votre ordinateur, votre smartphone, ou encore votre tablette.

En quelques clics, il vous sera possible de souscrire ou résilier votre abonnement, saisir l'index de votre compteur, souscrire à la mensualisation ou actualiser vos coordonnées

bancaires. Vous aurez également accès à des informations et des conseils pour votre consommation d'eau.

**Pour information, vous pouvez déjà payer votre facture en ligne sur [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr)**

## Recensement citoyen



# Le SIMER : Info Collecte

## VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2024

Pour l'année à venir, votre calendrier sera disponible en ligne sur le site internet [www.simer86.fr](http://www.simer86.fr) et sur l'**appli MonTri**.

Si vous souhaitez une version imprimée, des exemplaires seront mis à disposition dans votre mairie.



# CALENDRIER DE COLLECTE 2024



Angles-sur-L'Anglin / Bouresse / Champniers / Joussé / La Chapelle-Bâton (Le Carlet) / Lhommaizé (Le Rabardeau, Chez Bernard) / Mazerolles (Les Logettes) / Payroux (Hors : Fontboue, La Pinière) / Pleumartin (La Guillochère, Champoisay, La Vivonnaière, Mezelay) / St-Martin-l'Ars (L'étang de Razay, La Valette) / St-Laurent-de-Jourdes / St-Pierre-de-Maillé (Hors : La Majonnerie, Les Nivauds) / St-Romain / Valdivienne / Verrières / Vicq-sur-Gartempe (Hors : Chancelay)

| JANVIER |    |    |    |    |    |    |    |
|---------|----|----|----|----|----|----|----|
| S       | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|         | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
|         | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
|         | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
|         | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
|         | 29 | 30 | 31 |    |    |    |    |

| FÉVRIER |    |    |    |    |    |    |    |
|---------|----|----|----|----|----|----|----|
| S       | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|         |    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |
|         | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
|         | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
|         | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
|         | 26 | 27 | 28 | 29 |    |    |    |

| MARS |    |    |    |    |    |    |    |
|------|----|----|----|----|----|----|----|
| S    | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|      |    |    |    |    | 1  | 2  | 3  |
|      | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 |
|      | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
|      | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
|      | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

| AVRIL |    |    |    |    |    |    |    |
|-------|----|----|----|----|----|----|----|
| S     | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|       | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
|       | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
|       | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
|       | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
|       | 29 | 30 |    |    |    |    |    |

| MAI |    |    |    |    |    |    |    |
|-----|----|----|----|----|----|----|----|
| S   | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|     |    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |
|     | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
|     | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
|     | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
|     | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |

| JUIN |    |    |    |    |    |    |    |
|------|----|----|----|----|----|----|----|
| S    | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|      |    |    |    |    |    | 1  | 2  |
|      | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |
|      | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
|      | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
|      | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

| JUILLET |    |    |    |    |    |    |    |
|---------|----|----|----|----|----|----|----|
| S       | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|         | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
|         | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
|         | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
|         | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
|         | 29 | 30 | 31 |    |    |    |    |

| AOÛT |    |    |    |    |    |    |    |
|------|----|----|----|----|----|----|----|
| S    | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|      |    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |
|      | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
|      | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
|      | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
|      | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |

| SEPTEMBRE |    |    |    |    |    |    |    |
|-----------|----|----|----|----|----|----|----|
| S         | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|           |    |    |    |    |    | 1  |    |
|           | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  |
|           | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|           | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
|           | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
|           | 30 |    |    |    |    |    |    |

| OCTOBRE |    |    |    |    |    |    |    |
|---------|----|----|----|----|----|----|----|
| S       | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|         |    | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
|         | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
|         | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
|         | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
|         | 28 | 29 | 30 | 31 |    |    |    |

| NOVEMBRE |    |    |    |    |    |    |    |
|----------|----|----|----|----|----|----|----|
| S        | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|          |    |    |    | 1  | 2  | 3  |    |
|          | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 |
|          | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
|          | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
|          | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |    |

| DÉCEMBRE |    |    |    |    |    |    |    |
|----------|----|----|----|----|----|----|----|
| S        | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|          |    |    |    |    |    | 1  |    |
|          | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  |
|          | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|          | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
|          | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
|          | 30 | 31 |    |    |    |    |    |



**SORTEZ VOS BACS LA VEILLE AU SOIR**

**Jour de collecte**

**LUNDI**  
semaine impaire

La collecte est maintenue les jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> mai et le 25 décembre

**Jour férié sans collecte**

**Report du jour de collecte**

**lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024 > 6 janvier**

Je note les sorties de mon bac noir

**Contacts**

Tél. 05 49 91 96 42  
ecopole@simer86.fr

Facebook SIMER  
www.simer86.fr

L'application montri



## TRIER, UN GESTE ESSENTIEL

**DÉCHETS ORGANIQUES**  
de la cuisine  
Restes de repas, sachets de thé, fleurs fanées, produits laitiers, déchets verts, marc de café...

dans un composteur

**Les emballages en VERRE**  
dans une borne à verre

Tous vos **EMBALLAGES**  
(PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON, PAPIER)

Tous les **PAPIERS**

dans un contenant jaune  
en vrac, bien vidés, pas lavés, ni imbriqués

Gravats, encombrants, déchets verts, appareils ménagers (DEEE), déchets dangereux...

en déchèterie

**DÉPOSÉS AU BON ENDROIT, ILS SERONT VALORISÉS.**

Tous vos **TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES**  
dans une borne textile

**Ordures MÉNAGÈRES**  
Litière, mégots, couches, éponges, verres cassés...

dans un contenant NOIR en sac

### TRIER, UN GESTE ESSENTIEL POUR MIEUX VALORISER LES DÉCHETS.

Tous vos gestes, au quotidien, comptent pour notre avenir.

Un doute sur le tri ?  
Besoin d'un composteur ? Localiser un équipement ?

Télécharger l'appli **MonTri** ou contactez-nous à :  
[prevention@simer86.fr](mailto:prevention@simer86.fr)  
05 49 91 96 42 (taper 4)



# Mission Locale Rurale



Passez en mode *avenir* !

Mission Locale : une seule adresse pour tous vos projets.



## La Mission Locale, un service pour les jeunes

Tu as entre 16 et 25 ans ?



Tu te poses des questions sur :



ORIENTATION



FORMATION



EMPLOI



MOBILITÉ



LOGEMENT



SANTÉ



BÉNÉVOLAT



VACANCES

## Le Contrat d'Engagement Jeune, pourquoi pas toi ?

Le contrat d'engagement c'est pour les jeunes comme toi qui cherchent un emploi.



Pendant un an tu pourras faire des immersions en entreprises, trouver ta voie professionnelle, comprendre comment faire une démarche administrative et bien d'autres choses encore.

Pour te soutenir, l'Etat met en place une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 528€ selon les situations et sous condition de ton engagement.

Renseigne-toi auprès de l'antenne Mission Locale Rurale la plus proche de chez toi.

## L'Obligation de Formation, c'est quoi ?

L'Obligation de Formation permet aux jeunes de 16-18 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude d'être accompagnés par une structure d'insertion comme la Mission Locale.

La Mission Locale a pour rôle de prendre contact avec les parents, accompagner les jeunes sorti du système scolaire et sans solution dans leurs projets professionnel ou d'orientation. Ces jeunes pourront ainsi bénéficier d'un accompagnement personnalisé et renforcé par le biais d'entretiens individuels, d'ateliers collectifs...

A chacun sa solution !



## Coordonnées de la Mission Locale : Vienne et Gartempe

**MONTMORILLON** : Maison des Services : 6 Rue Daniel Cormier - 86500 Montmorillon - 05 49 91 56 83

**OUVERT** du lundi au vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

**LUSSAC-LES-CHÂTEAUX** : 6 Avenue du Recteur Pineau - 86320 Lussac-Les-Châteaux - 05 49 91 97 59

**OUVERT** du lundi au jeudi de 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H30

**Permanences** : Renseignements au 05 49 91 56 83

**AVAILLES LIMOUZINE** jeudi 9H30 - 16H30, **LA TRIMOUILLE, L'ISLE JOURDAIN** jeudi 9H30 - 16H30, **SAINT-SAVIN** mardi 8H15 - 12H15

Retrouvez-nous sur :



Téléchargez l'appli **Ma Mission Locale**, de jour comme de nuit en 1 clic...

Scannez-moi !





## ACCA Bouresse



**L'effectif pour cette saison est en légère diminution par rapport à l'année précédente et compte 51 sociétaires**

Suite aux travaux engagés à la salle des fêtes, nous avons été contraints d'annuler toutes nos manifestations, ce qui va sans aucun doute impacter la trésorerie. Malgré tout nous espérons vivement nous retrouver lors de notre traditionnel banquet prévu au mois d'avril si la disponibilité des locaux le permet, c'est un moment où chasseurs, propriétaires et amis peuvent échanger autour d'un repas.

La première partie de saison fût rythmée par de belles parties de chasse, que ce soit aux petits gibiers ou lors des battues. Nous avons déjà prélevé plusieurs sangliers, le plan de chasse chevreuils et cervidés est en cours de réalisation.

Les finances de l'association sont saines et nous permettent d'engager les dépenses liées à notre activité (gestion et achats de petits gibiers, ...).



La sécurité est aujourd'hui au centre de nos préoccupations et nous faisons tout notre possible pour pouvoir préserver les chasseurs et les utilisateurs de la nature.

La chasse est notre passion, qu'elle soit aux petits ou aux grands gibiers : l'important étant que chacun respecte l'éthique de la chasse pour rendre une image positive de cette pratique.

Faire perdurer amitié et convivialité au sein de notre association, telle est notre volonté.

L'ensemble des membres remercie la commune pour sa participation financière et la mise à disposition des locaux, ainsi que les propriétaires terriens.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes, meilleurs vœux à tous.

**Le bureau**



## Activité bien-être



**« Activités et bien-être » garde toujours sa vocation initiale voulue par sa fondatrice Suzanne BOURROT, « apporter du bien-être aux personnes, améliorer les gestes du quotidien et surtout favoriser les contacts. » Notre cours de gym répond tout à fait à ces objectifs.**

Nous sommes 32 participants inscrits à ce cours, ce chiffre évolue chaque année, en septembre dernier six nouvelles personnes ont adhéré. Nous nous retrouvons entre vingt à vingt-cinq pour suivre ce cours.

**Chaque jeudi matin de 10 à 11h30 notre activité « gym santé » remporte un véritable succès.** Il y règne une ambiance de franche camaraderie, dans une bonne humeur ponctuée de rigolades.

Pour maintenir cette excellente cohésion, des repas ou petits déjeuners sont organisés. C'est l'occasion pour les conjoints et conjointes de partager ces bons moments avec nous.

Aux mois de mai et juin notre professeur de gym nous organise des séances de sport à l'extérieur.

Sous une forme ludique sans oublier les exercices pour la mémoire, il sait intéresser tout le monde y compris les plus âgés, la doyenne, avec ses 90 printemps reste toujours aussi dynamique.

L'activité cartonnage ne reprendra plus, notre ami Gérard BELLEVAL est décédé. Malgré les démarches entreprises il n'a pas été possible de motiver une repreneuse pour animer ce cours. Odette est avec nous tous les jeudis à la gym.

Comme chaque année nous avons apporté notre aide à la fête du village pour le montage et le démontage des chapiteaux, les quiches et pizzas ont été confectionnées par les adhérents. Nous étions une bonne douzaine d'adhérents à participer au repas champêtre.

L'association a bientôt douze années d'existence, si nos activités ont diminué et par conséquent le nombre d'adhérents, l'état d'esprit reste toujours le même « Activités et bien-être » doit perdurer.

Je remercie Monsieur le Maire et ses services pour l'aide apportée dans nos activités.

Pour ceux qui sont intéressés, n'hésitez pas à venir découvrir notre cours de gym.

Je souhaite à tous les lecteurs de bonnes fêtes de fin d'année.

**Le président Alain PIGNÉ**



## ADMR de Bouresse



Nous proposons nos services sur 4 communes : Lhommaizé, Saint-Laurent-de-Jourdes, Verrières et Bouresse.

**En 2022, l'association a accompagné plus de 68 clients pour 13 077 heures d'interventions.**

### Donnez du sens à votre engagement, devenez BÉNÉVOLE !

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble :

Selon vos envies, votre expérience, vos savoir-faire, votre disponibilité, vous pourrez choisir le type de missions qui vous convient. Certains peuvent y consacrer quelques heures par semaine et d'autres s'impliquer plus pour participer au fonctionnement et au développement de l'ADMR.



**Visite à domicile & lien social,  
Missions administratives,  
Gestion de la flotte automobile,  
Manifestations locales,  
Communication...**



**NOUVELLE ADRESSE : ADMR de BOURESSE**

📍 12 route de Morthemmer 86410 LHOMMAIZÉ

☎ 05 49 45 22 53 - ✉ info.assobouresse.fede86@admr.org

## Amis de Guerting

### Chers Amis de Guerting,

Une nouvelle année vient de s'écouler. En ayant accueilli les Mosellans en 2022 cette année a été consacrée au repos, car l'an prochain, nous aurons le plaisir de nous déplacer en Moselle pour un voyage de 5 jours !! Alors à vos agendas !!

En effet, en 2024, le weekend de l'Ascension que nous privilégions habituellement pour notre déplacement sera jumelé avec le 8 mai. Nous nous rendrons donc chez eux du 8 mai au 12 mai. Concernant le déplacement, c'est la solution du car qui a été choisie lors de la réunion organisée pour l'assemblée générale. Cette solution apporte un maximum de flexibilité tout en garantissant un confort optimum car le bus que nous avons loué est une solution grand luxe. Nous partirons donc le mardi 7 mai à 23h pour voyager de nuit de manière à arriver en pleine forme, frais et dispos, le matin chez nos amis. Ce mode de transport avait été utilisé il y a 4 ans lors de notre dernière visite aux Guertingeois.

Petit retour sur cette année, nous avons quand même pu organiser notre baeckeoffe traditionnel. Nous sommes passés sur une formule de livraison à domicile qui a séduit beaucoup de personnes. En effet, le nombre de repas vendus était identique aux années précédentes. Je tiens d'ailleurs à remercier la commune pour nous avoir facilité l'organisation, malgré les imprévus liés à l'indisponibilité de la salle des fêtes, en nous permettant d'accéder à la cuisine de la salle des fêtes et à l'utilisation de la maison des Associations. Cela n'a en rien perturbé l'enthousiasme et la participation de nos bénévoles et membres actifs de l'association ce qui nous a permis une nouvelle fois de proposer une prestation de qualité.

J'ai pu m'entretenir avec le nouveau Président, Laurent Stremmer, qui m'a souligné que les Mosellans se réjouissent déjà de notre arrivée et, si d'aventure, de nouveaux participants souhaitent se joindre à nous ce sera avec grand plaisir !

Encore un grand Merci à tous, membres de l'association, la commune, et les participants à nos manifestations. Toute l'association se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes et une très bonne année.



# APE

## BUREAU 2023/2024

Rue des Écoles - 86410 BOURESSE

« RÉUNISSONS NOUS, RESTONS UNIS, AFIN D'AVANCER ENSEMBLE POUR L'AVENIR DES ENFANTS »

Lors de l'Assemblée Générale du 12 septembre 2023, le bureau de l'APE s'est renouvelé avec de nouveaux membres élus ;



ALEXANDRA BLAIN  
PRÉSIDENTE



OLIVIER SURAULT  
TRÉSORIER



MARIE-CHARLOTTE MÉMY  
SECÉTAIRE



ADRIENNE GILET  
PRÉSIDENTE ADJOINTE



AURORE PÊCHEUR  
TRÉSORIÈRE ADJOINTE



TATIANA GOUMARD  
SECÉTAIRE ADJOINTE

L'an passé, grâce à diverses actions (vente de madeleines, jus de fruit, chocolats, fromages, charcuterie, vins apéritifs) et manifestations (« vide ta chambre » et la traditionnelle kermesse), les enfants ont pu profiter d'achats de matériel, de petits ballotins de chocolats offerts pour Noël par l'APE, de nombreuses activités et sorties pédagogiques, à Rochefort notamment.

N'oublions pas que cet année fut difficile, nous avons mené un combat pour le maintien de notre troisième classe, qui malgré nos efforts et mobilisations, a tout de même fermée en causant la perte de nos trois enseignants.

**Un grand merci à tous, pour votre soutien, que ce soit pour la signature de la pétition ou pour les manifestations et surtout à toutes les personnes qui se sont investies dans ce combat et qui ont donné de leur temps et de leur énergie.**

Pour poursuivre cet investissement envers les projets au sein de l'école cette année; nous renouvelons des actions de ventes et plusieurs manifestations ;



### TOUS À VOS AGENDAS !

- 22/12/2023 : vente de décorations de Noël confectionnées par les enfants
- 07/04/2024 : randonnée pédestre
- 05/05/2024 : tournoi de palet

Toute l'équipe de l'APE souhaite la bienvenue aux deux nouvelles enseignantes.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui participent aux actions menées par l'association, le personnel encadrant de la Mairie, l'accompagnante d'élèves en situation de handicap, Monsieur le Maire et toute son équipe. Nous remercions chaleureusement tous les parents bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour nous aider dans la réalisation des projets et lors des manifestations.

L'APE est une association ouverte à tous les parents d'élèves, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour travailler ensemble dans la bonne humeur, et passer des moments conviviaux.

**TOUTE L'ÉQUIPE DE L'APE VOUS SOUHAITE  
BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET MEILLEURS VŒUX !**

## Association de pêche

### Association de pêche « Les Moineaux des Prés Larges »

La saison de pêche s'est terminée comme tous les ans le dernier dimanche d'Octobre. La vente des cartes diminue légèrement. Nous avons passé encore un été très très chaud. Nous possédons que 2 points de pêche ombragés et ils sont souvent occupés pour la journée en famille.

Nous avons déversé (carpes, tanches et gardons) pour 2806 € au début de décembre 2022 puis 2 lâchers de truites pour 1190 € en avril 2023. Le 1<sup>er</sup> lâcher de la veille de Pâques fonctionne très bien.

Merci à la municipalité pour la subvention versée tous les ans, merci aux employés communaux pour le bon entretien du site de l'étang, merci aussi à M. Jacques Debiais pour son dévouement de passer vendre 2 fois par jour autour de l'étang pendant les 7 mois de la saison.

Nous accueillons le dernier jour de classe de juillet les écoliers

de la commune pour une matinée de pêche, suivie d'un pique-nique en plein air.

Cette année écoulée, pas de repas « Moules-Frites » dû aux travaux de la salle des fêtes.

Nous achèterons le poisson selon notre budget disponible ; c'est pour cela que nous organisons un thé dansant au nom de l'association de pêche le dimanche 3 décembre 2023 et un second le 28 janvier 2024 à la salle des fêtes de Gouex (pas beaucoup de poisson dans l'étang = pas de pêcheurs). Vous êtes invités les jeunes, les moins jeunes et les anciens à venir nous rendre visite le 3 décembre 23 et le 28 janvier 24 (le 3 décembre sera passé lors de la parution du bulletin)

Ouverture de la pêche le 30 mars 2024

L'ensemble du bureau vous souhaite leurs meilleurs vœux et une bonne santé surtout pour 2024.

**Le Président**

## CASB



### Amis supporters du CAS BOURESSE ...

L'année 2023-2024 est repartie avec du changement. Après une descente, le club s'est mis en entente avec QUEAUX-MOUSSAC pour pouvoir maintenir la vie du CAS BOURESSE. Nous comptons donc 49 joueurs, ce qui permet d'avoir deux équipes et faire jouer tout le monde.

#### Le bureau :

- Président : TANGUY Maxime
- Vice président : FERRAND Jérémy
- Trésorier : CHAMBON Alic
- Secrétaires : JALLADEAU Amandine  
CHAMBON Aurélie

*Plus les membres actifs du bureau.*

#### Nos coachs :

- Equipe 1 : OUVRARD Dominique
- Equipe 2 : BRANCHEREAU Valérie



Merci à tous, à la commune, sponsors, supporters, dirigeants, joueurs et amis du club pour leurs soutiens...

**Les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2024 et surtout une bonne santé.**



**POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ :**

© C.A.S BOURESSE

## Rural' attitude

**RURAL'  
attitude**



L'association Rural Attitude formée de bénévoles des communes de Bouresse et St-Laurent-de-Jourdes a organisé son 3<sup>e</sup> festival de musique le 26 août 2023.

je tiens à remercier les quelques 40 bénévoles qui ont œuvré à l'organisation de cette fête. Malheureusement cette manifestation n'a pas obtenu le succès attendu. Ce festival pourtant à sa 3<sup>e</sup> édition a du mal à décoller.

Les prochains mois seront décisifs pour l'avenir du festival.

**L'association vous souhaite à tous et toutes d'excellentes fêtes de fin d'année.**

## Club de l'amitié

**Le Club de l'amitié se maintient avec ses 82 adhérents. Nous attendons les nouveaux retraités.**



Toujours 2 réunions mensuelles les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois. Nos activités sont 4 thés dansant, 1 loto, 2 repas et 1 voyage en septembre.

D'ailleurs jeudi 7 septembre dès 4h45 nous sommes partis à 53 personnes pour une croisière sur le Lot à Cahors. Très belle ville que nous avons visité en petit train. Au retour une dégustation de vin nous attendait puis à 12h30 nous embarquons sur le Lot où un très bon déjeuner nous était servi.

Dans l'après-midi nous sommes partis sous une forte chaleur visiter Saint Cirq Lapopie, c'est un très beau village.

Cette belle journée terminée tout le monde était satisfait et s'est promis de repartir l'année prochaine.

Le Club a une pensée pour les adhérents qui nous ont quittés en 2023.

Merci à Monsieur le Maire et ses élus pour les salles mises à notre disposition.

**Bonne Année 2024**

**Le Club**



## Comité de la FNACA



Cette année les Anciens d'Algérie se sont réunis pour passer un bon moment, ensemble, ainsi que leurs épouses, en songeant à tous ceux et celles qui nous ont quittés.

Le 19 mars est une date mémorable pour eux, se rassembler au Monuments aux Morts pour leurs amis disparus et ensuite se réunir pour un déjeuner d'amitié.

Le comité représente la commune de Bouresse avec son drapeau aux cérémonies de Verrières, Le Vigeant et Civaux.

Le comité compte 38 adhérents dont 12 veuves et 3 sympathisants.

Les drapeaux sont portés par Jalladeau Amandine, Sauzet Louane, Bouzinac Michel, Lachaume Bernard et Laperle Teddy.

Pour le 19 mars, M. Lorand Emile, Président d'Honneur a été décoré ainsi que les 4 porte-drapeaux pour leur être reconnaissant, nous les remercions.

**Le Comité FNACA vous souhaite une bonne année 2024 et surtout une bonne année.**

## Les Hirondelles



Le 10 avril, l'association a organisé sa traditionnelle « Chasse à l'œuf ». Cette manifestation connaît un franc succès auprès des petits et des grands. Chaque participant repart avec une récompense chocolatée.



### La Gym au tapis !

En septembre, avec le départ en retraite d'Alain, l'activité gymnastique s'est totalement arrêtée. L'association ne demande qu'à revivre. Toutes les bonnes idées seront les bienvenues pour la continuité des Hirondelles.

N'hésitez pas à prendre contact avec les membres de l'association (date de l'AG non fixée).

Les Hirondelles sont toujours au rendez-vous à la Fête du Village en partenariat avec la Mairie et les autres associations de la commune.

**L'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous.**



## La Pétanque Bouressoise

Une année exceptionnelle pour la pétanque Bouressoise sur le plan sportif mais également avec l'organisation des championnats régionaux Nouvelle Aquitaine.

### La pétanque bouressoise cette année c'est :

- Un titre de champion de la Vienne doublette provençal pour Alexis Fromenteau et Christophe Clisson, suivi d'un très bon résultat au championnat de France à Briançon avec une défaite en 1/8 de finale contre les futurs champions de France.
- Une 1/2 finale au championnat de la Vienne doublette provençal pour Christophe Royer et Jordan Guillon, qui réalise également un très bon parcours au championnat régional à Condat sur Vienne, où ils iront jusqu'en 1/4 de finale.
- Un 1/4 de finale au championnat de la Vienne tripléte promotion pour Alexis Fromenteau, Christophe Clisson et Eric Deveau
- Un 16<sup>e</sup> de finale au championnat de la Vienne doublette pour Christophe Clisson et Eric Deveau
- Un 16<sup>e</sup> de finale au championnat de la Vienne tripléte pour Stéphane Le Goff, David Souhard et Jordan Guillon
- Une qualification dans le dernier carré du challenge des clubs de la Vienne en finissant 3<sup>e</sup>
- La participation aux coupes de France pétanque et provençal
- Une place de 3<sup>e</sup> en championnat des clubs de 2<sup>e</sup> division et une place de 7<sup>e</sup> en 4<sup>e</sup> division

### Mais c'est aussi l'organisation des championnats régionaux de nouvelle aquitaine :

- 3 jours de compétition
- 4 compétitions (tripléte promotion, tête à tête homme, doublette femme, tripléte mixte)
- 400 joueurs et dirigeants
- 500 repas
- 1000 spectateurs
- 1 soirée avec les partenaires, la municipalité et les bénévoles du club
- 1000 € de dons en partenariat avec le comité de la Vienne et la municipalité de Bouresse au profit de l'association un hôpital pour les enfants du CHU de Poitiers



**Sans oublier...**

- Un repas convivial entre joueurs et bénévoles au restaurant Beau de Bouresse
- L'organisation d'une journée régionale des clubs de provençal
- Et enfin, pour bien terminer cette année, une soirée tartiflette pour remercier nos bénévoles et partenaires

Sans l'implication et l'engagement de nos partenaires, de la commune de Bouresse et de nos bénévoles, rien ne serait possible : Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

La Pétanque Bouressoise c'est : **PARTAGE, CONVIVIALITÉ et SPORTIVITÉ**. Si vous vous retrouvez dans ces valeurs n'hésitez plus, venez nous rejoindre ! Et suivez nos aventures sur Facebook...

**CONTACT:**

**Président :** FROMENTEAU Alexis ☎ 06 84 65 77 34

**Vice Président :** TABUTEAU Simon

**Trésorier :** PROVOST Jean-Francois

© Petanque Bouressoise

## GJ3V86

L'association qui a eu 6 ans en avril 2023, a reçu le Label ESPOIR sur la période 2022/2028, par la FFF et le District de la Vienne. Le GJ3V86 accueille les garçons et les filles des U6 (5 ans) au U18 (17 ans). Cette année, une équipe de 24 dirigeants actifs et 18 éducateurs dont deux apprentis : 1 BMF (Brevet de Moniteur de Football) et 1 BPJEPS.

**Pour cette année, le club a engagé :**

- Des équipes U6/U7 et U8/9 en plateaux amicaux.
- 2 équipes U10/U11 en plateaux départementaux.
- 2 équipes U12/U13 en départemental.
- 1 équipe U14/U15 en départemental
- 1 équipe U17 en régionale 2
- 1 équipe U17 en départemental
- 1 équipe U14/U17 en féminine foot à 8
- 1 équipe U16/U18 en féminine foot à 11

Toutes ces équipes jouent sur les terrains des clubs constituant le GJ3V86 (Bouresse, Civaux, Lhonnaizé, Mazerolles, Lussac-les-Châteaux, Fleuré et Verrières).

Les dirigeants, dirigeantes et éducateurs animent le club en donnant de leur temps, de l'investissement et fournissent un travail colossal très précieux pour cette association.

**DATES À RETENIR :**

- **Chaque séance au retour des vacances de Noël :**  
Galette des Rois
- **27/01/2024 ou 03/02/2024 :** Repas à Civaux
- **08/03/2024 :** Loto à Verrières
- **27/04/2024 :** Marche Gourmande
- **01/06/2024 :** Assemblée générale et tournoi interne





30 mars 2023

exploit

# Un marathon par jour sur une jambe pendant 100 jours

Guy Amalfitano a fait la huitième qualification de son 15<sup>e</sup> triathlon France, mardi 28 mars. Une pause méritée dans le programme de Bouresse pour ce marathonien toulousain, accompagné par le maître Jean-Claude Luteau, entouré de l'équipe municipale.

Ses marathons journaliers de 43 km, pendant cent jours consécutifs, avec un total de 4.300 km, semble presque anodin si ce n'est que sa performance physique est spectaculaire.

« Je ne suis pas handicapé, je suis sportif ! Je suis sportif depuis 30 ans, j'ai fait du triathlon, du vélo, de la natation, de la course à pied... Je suis sportif depuis 30 ans, j'ai fait du triathlon, du vélo, de la natation, de la course à pied... Je suis sportif depuis 30 ans, j'ai fait du triathlon, du vélo, de la natation, de la course à pied... »

« Je ne suis pas handicapé, je suis sportif ! Je suis sportif depuis 30 ans, j'ai fait du triathlon, du vélo, de la natation, de la course à pied... Je suis sportif depuis 30 ans, j'ai fait du triathlon, du vélo, de la natation, de la course à pied... »



Guy Amalfitano, à Bouresse, entouré de Jean-Claude Luteau et de Jean-Yves Brail. Photo NR-O7

bouresse

25 mars 2023

# Médaille de fidélité et dévouement



Le dimanche 19 mars, les 36 membres du comité Fnaca, présidé par Jean-Pierre Sauzet, entourés de Michel Bouzignac, trésorier, et de Pierrette Cornu, secrétaire, en présence de Jean-Claude Luteau, maire, avec des élus du conseil municipal, ont commémoré le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Après les allocutions et le dépôt de gerbe au monument aux morts, la médaille de fidélité et dévouement a été remise à Émile Loraud. Les quatre porte-drapeaux ont également reçu des médailles.

16 juin 2023

# Élisabeth Borne face à nos lecteurs

Élisabeth Borne a répondu aux questions de nos lecteurs, à l'Écomusée du Montmorillonnais à Sauglé : climat, coût de l'énergie, accès aux soins, emploi, école...

La rédaction a courtoisement accueilli la première ministre Élisabeth Borne. Le choix a été fait par les journalistes, sans aucun regard de Malgouy sur nos participants, et il sur les questions. Une parole libre que nous avons offerte à Laetitia Sardet, entrepreneuse en communication et présidente du Club des entreprises de Sud-Vienne ; à Jean-Claude Luteau, maire de Bouresse ; à Denis Fruchon, ambulancier, commerçant et président de la FAE (commerçants de Montmorillon) ; à Jean Charry, maraîcher bio à Adrières et à sa fille Silène Charry-Clausse, lycéenne à Montmorillon. Jean Charry : « Je suis obligé de me rendre à une heure de chez moi pour consulter un dermatologue. On a un souci pour les urgences de Montmorillon qui ferment. Tout est loin d'être rose... »



Face à la rédaction entre la première ministre et cinq lecteurs acteurs et ou habitants de la Vienne, à Sauglé, dans le parc de l'Écomusée du Montmorillonnais. (Photos NR-O7, Julien Nuvion)

« Élisabeth Borne : « On n'a pas assez formé de médecins pendant des années. Beaucoup de médecins partent à la retraite et pas assez de gens arrivent à l'issue de leur formation. On ne va pas payer le cachet, on va vivre des vies compliquées. Il faut permettre à certains professionnels de vie, comme les infirmières en pratique avancée, d'avoir des compétences supplémentaires. Une mesure devrait produire rapidement ses effets : faire une quatrième année d'internat lors de laquelle les jeunes pourront venir pratiquer en zones rurales. »

« Jean-Claude Luteau : « En mars, on nous annonce qu'on ferme une classe pour deux enfants de moins. Dans deux ans, c'est fini, il n'y aura plus d'école à Bouresse. Les trois instituteurs ont leur mutation en même temps, je n'ai plus de professeurs ! Pour fermer une école, il n'y a pas mieux ! »

« Laetitia Sardet : « Je voulais parler compétitivité des entreprises et de leur frein, en termes de recrutements et d'attractivité... L'inquiétude majeure est le coût de l'électricité, avec des coûts de production à 50 € du MWh et un prix pour les entreprises de 200 €. »

« Jean Charry, maraîcher bio : « Le dispositif était très sympa. C'est toujours intéressant. Mais, selon moi, c'est trop restreint dans son rôle, à servir toujours la même soupe avec un discours de politicien. Comment ne pas s'étonner du vote RN de plus en plus pehens en milieu rural ? Ces gens sont trop hors sol. »

« Denis Fruchon : « Comment réindustrialiser des zones comme les nôtres ? Comment faire venir des commerces ? »

« Élisabeth Borne : « Préndant des décennies, on s'est singal-

## ce qu'ils en ont pensé



**JEAN-CLAUDE LUTEAU, maire de Bouresse.**  
« C'était important de pouvoir échanger avec la première ministre, mais on sait très bien que ça ne va pas aller bien loin. Elle sait... Elle entend... Mais elle ne dit pas qu'elle va intervenir. Il va falloir enfoncer le clou. Il faudra regarder des choses pour que ça avance. »



**SILÈNE CHARRY-CLAUSSE, lycéenne.**  
« Le moment d'échange était respectueux et elle était à l'écoute. J'ai beaucoup aimé. Quand à sa réponse sur les bassines... Disons qu'elle m'a répondu et c'est toujours intéressant d'entendre un avis différent. Même si je ne suis pas en accord avec ce qu'elle a dit. »



**LAETITIA SARDET, entrepreneuse dans la communication.**  
« Elle est très à l'écoute. Très vraie. C'était un moment particulier où on a pu échanger en toute simplicité. On a envie d'y croire à ce qu'elle dit, mais sans être naïve... Il faudra donc voir par la suite et si les choses s'échangent véritablement. »



**JEAN CHARRY, maraîcher bio.**  
« Le dispositif était très sympa. C'est toujours intéressant. Mais, selon moi, c'est trop restreint dans son rôle, à servir toujours la même soupe avec un discours de politicien. Comment ne pas s'étonner du vote RN de plus en plus pehens en milieu rural ? Ces gens sont trop hors sol. »



**DENIS FRUCHON, président de la Fédération des acteurs écomuséens.**  
« C'était trop court mais enrichissant. Les réponses étaient très politiques. Elle était dans les annonces de sa feuille de route. Quel sortit de ces promesses ? On a l'impression que ce ne sont que des mots... Mais j'ai décidé de rester optimiste. »



29 juin 2023

bouresse

# Les peintres investissent la rue

La 21<sup>e</sup> édition de la Fête annuelle communale et associative s'est déroulée dimanche 25 juin avec de multiples animations : vide-greniers, repas champêtre, concours de grimoles aux poires, structures gonflables, musique et danse country.



Jean-Claude Luteau, Philippe et Fabienne Debais à la réception des œuvres. (Photo NR-CP)

Roger Fagès, d'Uzerche, et le 4<sup>e</sup> au Roannais Michel Brallion. Le public aussi a voté et attribué un prix au Palais Didier Crochat.

### Un spectacle et un feu d'artifice

Cette opération artistique a été suivie du spectacle d'un duo de clowns déjantés nommés Les Lézards de la Rue, de la compagnie Maboul Distorsion, intitulé 'La Cuisine, organisé par La Bouillie' (MJC21) et joué sur le parvis de l'église.

La journée s'est clôturée par une retraite lumineuse et un feu d'artifice tiré sur l'étang. Malgré la forte chaleur, le public était présent et « la journée a été une belle réussite » selon le maire Jean-Claude Luteau.

**Cinq artistes récompensés**  
Les règles du jeu étaient simples : réaliser entre 9 h et 16 h un tableau représentant une

vue de la commune. Le premier prix de 400 €, offert par la municipalité, a été attribué par un jury de cinq personnes, dont la peintre locale Fabienne

Debais et l'artiste professionnel Olivier Talleger, à Thierry Saulet, de Gouëx. Le 2<sup>e</sup> prix a été décerné au Landais Jean-Jacques Danga, le 3<sup>e</sup> à

11 juillet 2023

# Don de 1.000 euros de la pétanque

Jeudi 6 juillet, Jean-Claude Luteau, le maire, avec les élus municipaux, des adhérents de la Pétanque Bouressoise, présidée par Alexis Fromenteau, en présence de Sylvie Blanchet, présidente du Comi-

té de la Vienne de la ligue de pétanque, ont remis à Gilles Kéo, directeur de l'association Un hôpital pour les enfants, un don de 1.000 €. La somme a été récoltée par un atelier de tir de précision (460 €) organisé pen-

dant le championnat régional de pétanque du week-end de la Pentecôte, puis complétée par le comité départemental et la commune. Gilles Kéo dit : « Notre association, proche du CHU de Poitiers, seul hôpital pour enfants du Poitou-Charentes, a pour objectif d'améliorer les conditions de vie et l'accueil des enfants hospitalisés, de rompre leur isolement et de favoriser leur lien social. Notre budget annuel est de 300.000 € avec 6 salariés, 40 bénévoles et 52 heures d'ouverture par semaine. Le soutien des associations locales, par exemple à l'occasion des marchés de Noël, est essentiel à notre bon fonctionnement. Par ce geste, elles nous aident à remplir notre objectif qui bénéficie aux enfants. »



Sylvie Blanchet, entre Jean-Claude Luteau et Gilles Kéo, avec Alexis Fromenteau. (Photo NR-CP)

# Ambassadeur de l'élevage ovin

Ex-commercial en Belgique, Sébastien Martin a repris un élevage de brebis en 2020 à Bouresse. Un exemple de renouvellement mis en lumière par la filière des agneaux du Poitou-Charentes.

Devenir agriculteur, c'est ce dont a toujours voulu Sébastien Martin. À 33 ans, il exploite un cheptel d'environ 650 brebis croisées Suffolk et chamillais – sous l'étiquette Label rouge Agneaux du Poitou-Charentes et Diamantini –, au lieu-dit « la Toussaintière », à Bouresse. Le fruit d'une reconversion professionnelle pour cet ancien technico-commercial. Originaire de la province de Namur (Belgique), le jeune homme a quitté son travail et déménagé avec sa famille pour assouvir son rêve d'enfance. « En Belgique, c'est difficile quand on n'est pas issu de parents agriculteurs. Car le foncier est trop cher », reconnaît-il.



Sébastien Martin élève un troupeau d'environ 650 brebis, principalement en pâturage tournant dynamique. (Photo NR-CP)

### De la Belgique au Sud-Vienne pour assouvir son rêve

En quête d'un élevage ovin à reprendre dans l'ex-région Poitou-Charentes, Sébastien Martin a rapidement jeté son dévolu sur

la ferme du Sud-Vienne. « Le côté ne pouvait pas prendre sa retraite toute de suite. J'ai donc suivi une formation pendant un an : un certificat de spécialisation conduisant à un élevage ovin installé au centre de formation

professionnelle et de promotion agricole de Montmorillon », rappelle celui qui est devenu seul gérant au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Sur son exploitation, le Wallon cultive également des céréales (blé, orge...). Utilisées pour nour-

rir son troupeau. « Et je vais faire un peu plus de tournesol afin de pouvoir être entièrement autonome », annonce-t-il. Mais la plupart du temps, ses brebis évitent à l'aire libre, en pâturage tournant dynamique. « Ça se combine bien », assure Sébastien Martin, qui voit un double intérêt à élever des moutons : « Ils

ment et sont une bonne solution pour l'entretien des paysages », souligne Sébastien Martin.

### « De l'avenir » malgré les incertitudes

Son parcours a tapé dans l'œil de l'Association pour la défense et la promotion des agneaux certifiés en Poitou-Charentes (Adpap). Au point qu'il figure parmi les ambassadeurs de la « Commanderie de l'agneau du Poitou-Charentes et du Diamantini ». Une démarche qui a pour objectif « à la fois de fédérer et de créer une dynamique entre les éleveurs pour mettre en valeur le travail de chacun et copier de nouveaux porteurs de projet », détaille Patrick Soury, le président de la structure.

« Depuis quelques années, le marché de l'agneau se porte bien. Il y a de l'avenir », assure Sébastien Martin, « fier de produire un agneau de qualité ». Pour autant, l'éleveur ne masque pas les incertitudes (sécheresse, inflation) de la filière et rappelle l'exigence qui caractérise ce métier. « Il faut bien réfléchir, ne pas aller trop vite et être passionné. Si on ne l'est pas, ce n'est pas la peine de le faire. »

23 octobre 2023

# NEWS

